

Droit, économie, gestion Mention : Science politique

Spécialité : Conduire et évaluer les politiques publiques

Domaine : Droit, économie, gestion

RNCP10209 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	128
Code(s) ROME	K1802, M1402, M1403, K1401, K1404
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paris 13

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Établir une évaluation ou un diagnostic concernant le fonctionnement d'une organisation ou la mise en œuvre d'un dispositif
- Étudier des besoins et réaliser des études de faisabilité
- Concevoir et piloter des dispositifs d'accompagnement de projets
- Concevoir et piloter des dispositifs de concertation et de consultation du public
- Contribuer à l'implantation et au développement de méthodes liées à l'évaluation au sein d'une organisation
- Recueillir, traiter et analyser des données qualitatives ou quantitatives
- Élaborer tous les outils nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de projets (cahier des charges, définition d'indicateurs, planning, tableau de suivi, etc.)
- Animer et suivre les relations entre les différents acteurs de dispositifs partenariaux (collectivités locales, services de l'État, entreprises, associations, public...)
- Animer une équipe de projet
- Suivre sur le plan administratif et politique les évolutions d'un projet

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Connaissance de la sociologie des organisations
- Connaissance de la sociologie de l'action publique
- Connaissances en droit public, droit des collectivités locales et organisation administrative
- Connaissances de base d'économie, de gestion et de finances publiques nécessaires pour comprendre l'évolution des organisations
- Maîtrise des méthodes de conduite de projet
- Maîtrise des méthodes d'évaluation des projets, plans et programmes
- Maîtrise des méthodes d'analyse prospective, d'enquête sociologique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les titulaires de ce diplôme sont formés aux métiers de la conduite et de l'évaluation des politiques publiques, notamment dans le cadre des politiques territoriales.

Les diplômés sont susceptibles d'assurer ces activités pour le compte de différentes structures et organisations :

- services publics
- collectivités territoriales
- administrations centrales
- cabinets de consultants en évaluation et communication publique
- presse écrite
- édition
- instituts de sondage et d'enquête

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les titulaires du diplôme peuvent prétendre à différents types de métiers, auprès de collectivités locales, au sein de cabinets de consultants, ou d'entreprises publiques ou privées liées à

- la conduite (chef de projet, chargés de mission communication concertation-coordination)
- et l'évaluation (chargés de mission d'évaluation) des politiques publiques.
- Chargé de mission de communication, de concertation, de consultation ou de débat public (autour d'un projet, d'un dispositif ou d'une politique)
- Chef de projet ville
- Chef de projet de quartier
- Chef de projet d'agglomération
- Membre des Maîtrises d'Ouvrage Urbaines et Sociales (MOUS)
- Chef de projet RMI (une spécificité du département 93)
- Chef de projet sécurité
- Chargé de mission dans un centre de ressources
- Directeur de projets locaux d'insertion par l'économie

Dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques :

Chef de projet évaluation et chargés de mission d'évaluation des politiques contractualisées en région, des dispositifs suivants :

- Chargé de mission évaluation des Plans de Déplacements Urbains
- Chargé de mission évaluation d'un Contrat de villes
- Chargé de mission évaluation d'un Contrat d'agglomération
- Chargé de mission évaluation d'un Contrat de plan État-Régions
- Chargé de mission évaluation de la qualité dans les services publics locaux
- Chargé de mission évaluation d'un projet d'infrastructure de transport (évaluation ex ante)
- Chargé de mission évaluation d'une opération de communication, de concertation ou de débat public
- Fonction publique d'État : Concours administratifs catégorie A (Instituts Régionaux d'Administration, attaché d'administration centrale, attachés de préfecture, attachés des services déconcentrés des administrations)
- Fonction publique territoriale : Concours administratif catégorie A (attaché territorial), Emplois de direction et de cabinet (hors concours)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agréés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Modérée (3/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.

Facteurs principaux

Manque de main-d'œuvre disponible

Salaire médian (mensuel)	2 854 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	16 257
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Enseignants du Master

Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury VAE de l'Université (Représentants des Conseils Centraux, Enseignants chercheurs et professionnels + Responsable de la formation)

Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10209/>